

Le comité procède à la distribution du fonds des municipalités pauvres.

Le comité s'ajourne au 21 octobre prochain.

### SÉANCE SPÉCIALE.

21 octobre 1886.

Présents :

Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, président,

Monseigneur l'évêque de Nicolet.

Le très révérend Ed. Langevin, V. G., administrateur du diocèse de Rimouski,

Le très révérend G. A. Gravel, V. G., administrateur du diocèse de St-Hyacinthe,

L'hon. Sir N. F. Belleau,  
do P. J. O. Chauveau,  
do Juge Routhier,  
MM. P. S. Murphy,  
do Le Dr Palnchaud.

Lecture est faite d'une lettre de Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, désignant le très révérend J. A. Gravel, V. G. pour le remplacer comme membre du Conseil de l'Instruction publique.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres, fait le rapport suivant qui est adopté :

Sous-comité pour l'examen des livres.

21 octobre 1886.

Présents :

Son Eminence le cardinal archevêque de Québec,

L'honorable P. J. O. Chauveau,

L'administrateur du diocèse de Rimouski.

1.—Le sous-comité prend connaissance de l'article que les éditeurs de "La Grammaire du premier âge" proposent de substituer à l'art. 175, suivant le désir du comité catholique, et l'approuve.

2.—M. James A. Sadlier ayant fait droit aux observations du comité catholique, ce sous-comité recommande que les livres qui suivent, de la série de livres de cet éditeur intitulée "The Dominion Catholic Series" ainsi amendée soient approuvés :

1—"Dominion Third Reader" by a catholic teacher.—Montreal and Toronto, 1886.

2—"Elementary Studies in English Grammar with numerous examples and exercises in Analysis and Parsing"—Montreal and Toronto, 1886.

3—"Outlines of English History for the use of Schools" by a catholic teacher.—Montreal and Toronto, 1886.

4—"Child's Catechism of Sacred History," part second.—Montreal and Toronto, 1886.

L'instituteur William *alias* Guillaume Robichaud, appelé à comparaître devant le comité pour répondre à des accusations portées contre lui par un certain nombre de contribuables de St-Georges de Cacouna, ayant nié les dites accusations,

L'honorable Sir N. F. Belleau propose, secondé par l'honorable P. J. O. Chauveau, et il est résolu :

"Que M. Paul de Cazes, secrétaire du Département de l'Instruction publique, soit nommé commissaire pour prendre les témoignages sur les lieux, concernant les accusations portées contre l'instituteur William *alias* Guillaume Robichaud."

L'honorable Sir N. F. Belleau propose, secondé par l'hon. Juge Routhier, et il est résolu :

"Que le siège du bureau d'examineurs de la Beauce soit transféré de la municipalité de Ste-Marie à celle de St-Joseph, Beauce."

Et le comité s'ajourne.

### COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

#### EXAMEN PRÉLIMINAIRE.

Québec, 23 septembre 1886.

Examineurs : { M. H. A. HOWE, M. A. LL. D.  
L'ABBÉ H. A. VERRÉAU, LL. D.  
L'ABBÉ J. C. LAFLAMME, S. T. D.  
RÉVÉREND DR. WEIR.

FRANÇAIS.

TÉLÉMAQUE, XIII.

1 Pendant que Philoctète avait raconté ainsi ses aventures, Télémaque était demeuré comme suspendu et immobile. 2 Ses yeux étaient attachés sur ce grand homme qui parlait. Toutes les passions différentes qui avaient agité Hercule, Philoctète, Ulysse, Néoptolème, paraissaient tour à tour sur le visage naïf de Télémaque, à mesure qu'elles étaient représentées dans la suite de cette narration. 4 Quelquefois il s'écriait, et interrompait Philoctète sans y penser ; quelquefois il paraissait rêveur, comme un homme qui pense profondément à la suite des affaires. 5 Quand Philoctète dépeignit l'embaras de Néoptolème, qui ne savait point dissimuler, Télémaque parut dans le même embarras ; et dans ce moment on l'aurait pris pour Néoptolème.

1. Pourquoi *demeuré* est-il conjugué avec être, 1<sup>re</sup> phrase? — Dites dans quelles circonstances ce même verbe s'unit à l'auxiliaire avoir.

2. Quel rôle grammatical remplit *comme*, 1<sup>re</sup> phrase?

3. Justifiez l'orthographe de *attachés*, 2<sup>e</sup> phrase; — de *agité* et *représentées*, 3<sup>e</sup> phrase.

4. *Yeux* est-il la seule forme plurielle de *œil*? — S'il en est une autre, faites connaître l'usage que l'on doit en faire.

5. Quelle différence existe-t-il entre *grand homme* et *homme grand*?